

ROYAUME DU MAROC

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES
PECHES MARITIMES**

**EXAMEN D'APTITUDE PROFESIONNELLE POUR L'ACCES AU CADRE
D'INGENIEUR D'ETAT**

OPTION : PRODUCTION VEGETALE

SESSION DU 02 ET 03 DECEMBRE 2006

Epreuve pratique : durée 6 heures – coefficient 6

Le document ci-joint est un projet de collecte d'indicateurs sur les principales productions végétales au Maroc.

1. Résumer le projet proposé.
2. Compléter le document en proposant les actions à mettre en œuvre pour améliorer la productivité.
3. donner quelques indicateurs pertinents pour le suivi et l'évaluation du projet.

I. CONDITIONS CLIMATIQUES

Le régime pluviométrique ayant prévalu durant la campagne agricole 2005-2006 s'est caractérisé, dans la plupart des régions agricoles, par des précipitations importantes et régulières. Le cumul pluviométrique moyen national enregistré, à fin mai 2006, a atteint 375 mm contre 357 mm en année normale (moyenne sur 30 ans). Cet excédent concerne la plupart des régions agricoles à l'exception du Pré-rif et Rif (-10,6%) et le Haut Atlas (-3%) tel qu'il ressort du tableau ci-après :

ZONES	2005-2006	NORMALE	mm	
			DEFICIT	EXCEDENT (%)
Prè-rif et rif	516	578	-11	
Gharb-Zaer	551	538	-2	
Saïs	581	528	+10	
Chaouia-Doukkala	412	378	+9	
Tadla-Tensift	355	321	+11	
Oriental	235	236	-1	
Moyen Atlas	960	986	-3	
Haut Atlas	346	355	-3	
Prè-Saharien	179	152	+18	
Saharien	121	81,3	+48	
Moyenne nationale	375	357	+5	

II. PRODUCTIONS VEGETALES

II.1. Assurance agricole

Le programme d'assurance agricole a été poursuivi au cours de la campagne agricole 2005-2006 sur une superficie de 300.000 Ha de céréales. Ce programme bénéficie d'un soutien de l'Etat aux cotisations à hauteur de 50%, d'une part, et la mobilisation d'une enveloppe financière de 120 millions de dirhams au titre de l'indemnisation des agriculteurs concernés, d'autre part.

La superficie céréalière assurée, au titre de la campagne agricole 2005-2006, est de 108.000 ha (soit un taux de réalisation de 36% par rapport à la superficie totale programmée) pour environ 8.500 adhérents contre 121.000 ha pour 10.353 adhérents la campagne précédente. La déclaration du sinistre a concerné 44 communes rurales, soit 9% de l'ensemble des communes rurales couvertes par le système d'assurance. La superficie sinistrée s'élève à 9.300 ha concernant 523 agriculteurs, soit un montant total d'indemnisation de 7,3 millions dh.

La réalisation partielle du programme s'expliquerait essentiellement par les conditions climatiques favorables de démarrage de cette campagne n'ayant pas incité les agriculteurs à souscrire à ce programme.

II.2. Approvisionnement en facteurs de production

Pour ce qui est de l'approvisionnement du marché en intrants agricoles, il y a lieu de rappeler les efforts entrepris par les opérateurs privés et l'Etat pour contribuer à l'approvisionnement normal du marché.

Ainsi, et malgré les difficultés climatiques de la campagne précédente, il a été procédé à la collecte de plus de **750.000 qx en semences certifiées et en bon à semer des céréales**. Ces disponibilités dépassent de 15% les ventes moyennes. Toutefois, pour l'orge et certaines variétés très demandées de blé dur, les disponibilités se sont avérées insuffisantes en raison de la sécheresse qui a affecté leurs zones de production au cours de la campagne précédente.

Les ventes en semences céréalières ont atteint, près de 730.000 Qx contre 650.000 Qx la campagne précédente et 660.000 Qx en moyenne. Malgré cette évolution positive, le niveau de vente, qui correspond à environ 10% des besoins, reste largement inférieur au taux techniquement recommandé (30%).

Quant aux **engrais**, les ventes ont atteint **670.000 tonnes** soit presque le même niveau que celui de la campagne précédente. Cette stagnation est liée au renchérissement des prix de ces produits en raison de la flambée de leurs cours sur le marché international.

Quant au **contrôle de la qualité des intrants agricoles**, les investigations menées par les services régionaux de la répression des fraudes ont abouti à 1421 prélèvements d'échantillons et à l'établissement de 15 constatations d'infractions directes en matière d'étiquetage et de poids. Les résultats d'analyses parvenus s'élèvent à 1420 dont 69 sont reconnus non-conformes, soit un taux de non conformité de l'ordre de 5 % tel que précisé dans le tableau ci après :

	Nombre d'échantillons prélevés (1)	Nombre d'échantillons non conformes (2)	Taux de non- conformité (2)/(1) (%)
Engrais	320	16	5
Pesticides	860	34	4
Semences	241	19	8

II.3. Résultats sectoriels

1. Céréales d'automne

La superficie semée en **céréales d'automne** est de l'ordre de **5,3 millions ha**, soit une hausse de 6% par rapport à la campagne précédente et de 4% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Cette superficie se répartit par espèce comme suit :

Millions ha					
	2005-06	Moy 2001-2005	2004-05	Variation (%)	
	(1)	(2)	(3)	(1)/(2)	(1)/(3)
Blé dur	1,1	1,0	1,0	+10	+10
Blé tendre	2,0	1,8	1,9	+11	+5
Orge	2,2	2,2	2,2	-	-
Total	5,3	5,0	5,1	+6	+4

En matière de production, et d'après les résultats définitifs, elle est estimée à près de **89 millions de quintaux**, soit une hausse de 114% par rapport à la production de la campagne précédente et 49% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Cette production se répartit par espèce comme suit :

Millions Qx						
	2005-2006		Moy 2001-2005	2004-2005	Variation (%)	
	(1)	%	(2)	(3)	(1)/(2)	(1)/(3)
Blé dur	21,0	24	13,6	9,4	+54	+123
Blé tendre	42,3	48	27,2	21,0	+56	+101
Orge	25,3	28	18,6	11,0	+36	+130
Total	88,6	100	59,4	41,4	+49	+114

Ainsi, le **rendement moyen** s'élève à **16,7 qx/ha**, soit plus que le **double** de celui enregistré lors de la campagne précédente et en augmentation de **42%** par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Selon les espèces, les niveaux de rendements sont comme suit :

- Blé dur : **19,6 qx/ha**, soit une augmentation de plus de 47% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes ;
- Blé tendre : **20,8 qx/ha**, soit une augmentation de près de 42% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagne. **Ce rendement constitue un niveau record pour cette espèce**;
- Orge : **11,6 qx/ha**, soit une augmentation de près de 37% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Sur le **plan qualitatif**, la production céréalière s'est caractérisée, généralement, par un bon poids spécifique.

Pour ce qui est de la **commercialisation de la récolte 2006**, et compte tenu de la bonne récolte céréalière, et dans le but de soutenir le revenu des producteurs, et après de larges concertations avec les différentes catégories d'opérateurs céréaliers, le Gouvernement a décidé d'apporter, à partir de la récolte 2006, des améliorations au système de commercialisation du blé tendre dont les principaux objectifs peuvent être résumés ainsi :

- le soutien et la valorisation de toute offre issue de la production nationale de blé tendre;
- la garantie d'une plus grande visibilité aux opérateurs ;
- la transparence dans la mobilisation des quantités nécessaires à la fabrication des farines subventionnées ;

Le nouveau régime ainsi adopté est essentiellement basé sur les mesures suivantes:

- le **maintien du prix référentiel** à la production de **250 Dh/ql** pour un blé standard rendu aux dépôts des organismes stockeurs situés dans les centres d'utilisation ;
- la **généralisation de la prime de magasinage (2 Dh/ql par quinzaine)** à l'ensemble des quantités collectées avec réduction uniforme des quantités primables d'un dixième par quinzaine à partir de mi-octobre 2006 ;
- la **rallonge de la période de collecte** où les quantités déclarées bénéficieront de la prime de magasinage à **fin septembre** au lieu de **fin août** pratiqué habituellement ;
- l'**affectation du blé tendre** à la minoterie pour la fabrication des farines subventionnées par voie d'**appels d'offres**;
- la **protection suffisante à la frontière de la production nationale**.

Par ailleurs, des mesures d'accompagnement ont été prises, à savoir :

- l'**augmentation des droits d'importation** appliqués au blé tendre pour atteindre, à partir du 3 août 2006, **130%** pour la tranche de prix inférieurs à 100 dh/ql, contre 115% en vigueur. ;
- l'**utilisation exclusive de la production nationale** pour la fabrication des farines subventionnées ;
- la **répartition du contingent entre les différentes catégories d'opérateurs proportionnellement à leur intervention dans la collecte** ;
- la **mise en place des plafonnements par opérateur** en matière d'attribution des quantités destinées à la fabrication des farines subventionnées.

Le déroulement de l'opération de commercialisation permet de constater que les inquiétudes ayant prévalu à son démarrage se sont avérées, dans la pratique, non fondées ; l'importance des quantités collectées l'atteste sans équivoque sachant que la collecte se poursuit jusqu'à fin septembre 2006.

Au 15 septembre 2006, la commercialisation du blé tendre a porté sur environ 20 millions de quintaux. Ce volume est en augmentation de 68 % par rapport à la moyenne quinquennale, de 50 % par rapport à l'année précédente et de 35% par rapport à la récolte record de 1996.

Pour ce qui est des prix moyens d'achat du blé tendre, ils ont été légèrement en deçà de ceux de l'année dernière. Toutefois, la variation reste dans une proportion raisonnable et acceptable compte tenu du volume record de l'offre et de sa concentration dans le temps et l'espace. Ces prix sont relativement soutenus pour les transactions au niveau des dépôts des opérateurs où ils dépassent généralement, en moyenne, 240 dh/ql. En ce qui concerne les cours observés au niveau des souks ruraux et des halles aux grains, ils varient, en moyenne, entre 220 et 240 dh/ql et intègrent trois éléments fondamentaux à savoir l'éloignement du lieu de la transaction par rapport au centre d'utilisation le plus proche, le facteur qualité et l'abondance de l'offre.

Ceci n'exclut pas la constatation de prix en deçà de ces niveaux ; la raison principale en est souvent la faible qualité des lots concernés.

Conformément au nouveau régime de commercialisation du blé tendre, son utilisation pour la fabrication des farines subventionnées a fait l'objet, le 10 juillet 2006, d'un premier appel d'offres ayant permis l'acquisition de près de 3 millions de quintaux couvrant les besoins pour la période allant du mi-août à mi-novembre 2006.

Ainsi, il s'avère que les mesures prises par le Gouvernement pour le soutien de la commercialisation du blé tendre ont donné leur effet et qu'en leur absence, cette opération se serait déroulée dans des conditions défavorables et fortement pénalisantes pour les agriculteurs.

En effet, la mise en oeuvre du régime de commercialisation amendé a permis de confirmer les avantages qu'il présente, notamment en matière de :

- découplage entre le soutien de la commercialisation du blé tendre et la gestion de la compensation des farines ;
- incitation des opérateurs à dynamiser la collecte de la production nationale de blé tendre ;
- meilleure valorisation de la qualité de la production nationale ;
- optimisation de l'utilisation des capacités de stockage sur l'ensemble du territoire national ;
- préparation des opérateurs à affronter la concurrence résultant de la libéralisation progressive des échanges.

2. Légumineuses alimentaires

La superficie semée en **légumineuses alimentaires**, a atteint 371.100 ha, soit une hausse de près de 6% par rapport à la campagne précédente. Cette superficie est répartie par espèce comme suit :

- Fèves : 169.100 Ha;
- Lentille : 50.300 Ha ;
- Petits pois : 35.800 Ha;
- Pois chiche : 72.900 Ha ;
- Autres : 43.000 Ha.

Quant à la production, elle est de l'ordre de 3,3 millions qx, soit plus deux fois celle de la campagne précédente et une hausse de 74% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles.

3. Cultures sucrières

3.1. Betterave à sucre

La campagne betteravière 2005-06 a été lancée dans des circonstances difficiles marquées par des conditions climatiques et hydriques défavorables et par la réticence des agriculteurs, notamment du périmètre du Tadla, à la pratique de la culture de la betterave à sucre, ce qui n'a permis la réalisation du programme (67.000 ha) qu'à hauteur de 79%, soit 51.000 Ha contre 71.000 ha réalisés la campagne écoulée.

Les travaux d'entretien de la culture ont été réalisés dans des conditions relativement difficiles en raison des pluies importantes, quoique tardives.

La superficie récoltée s'élève à 49.700 ha, soit 98% de la superficie semée, contre 69.200 ha en 2004-05. La production prévisionnelle se situe à 2,68 millions tonnes contre 3,28 millions tonnes traitées la campagne écoulée. Le rendement moyen prévu à l'hectare est de 54 T/Ha contre 47 T/Ha réalisé en 2004-05.

3.2. Canne à sucre

Les réalisations en nouvelles plantations (automne et printemps 2005) ont porté sur 2.740 ha sur 4.200 ha programmés, soit un taux de réalisation de 65%. La superficie totale sous canne s'élève ainsi en 2006 à 16.500 Ha contre 17.200 Ha en 2005.

La production totale a porté sur 996.617 T contre 786.500 T la campagne écoulée, avec un SRT moyen de 10,94% contre seulement 9,32% la campagne précédente qui a connu un gel sévère.

La superficie totale récoltée étant de 14.340 Ha contre 13.380 Ha en 2005, le rendement moyen à l'hectare en canne s'est hissé à 69,5 T/Ha contre seulement 59 T/Ha la campagne écoulée.

4. Cultures Oléagineuses

4.1. Olives

La superficie oléicole au titre de la campagne 2005/06 s'élève à près de 600.000 Ha contre 590.000 Ha la campagne précédente, soit une extension de 10.000 Ha. Cette extension est le résultat des programmes de plantation réalisés en partenariat avec l'Agence du Nord (3.000 Ha), des réalisations dans le cadre de la prime à l'investissement (2.000 Ha), des zones marginales et déshéritées (2.000 Ha) et des PMVB (1.000 Ha) ainsi que les jeunes plantations réalisées par les agriculteurs par leur propre initiative sans recours au soutien de l'Etat dont l'étendue est évalué à près de 2.000 Ha.

Il convient de souligner, à ce propos, que la campagne 2005/06 a été marquée aussi par la relance des programmes de plantation moyennant l'approvisionnement des agriculteurs en plants d'olivier certifiés de différentes variétés subventionnés à 80 % dans le cadre du FDA et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté conjoint n°2019.04 du 5 novembre 2004 fixant les modalités de l'aide de l'Etat en vue de la création de vergers.

Ainsi, un programme global portant sur 1.672.400 plants a été réalisé durant la période décembre 2005 à Mars 2006 ce qui devrait contribuer à étendre le verger oléicole national de près de 15.000 Ha environ.

Pour ce qui est de la production oléicole 2005/06, elle a atteint près de 750.000 T, soit une hausse de 50 % par rapport à la campagne précédente (500.000 T) et 26 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (594.000 T). Cette amélioration de la production s'explique surtout par l'effet positif de l'alternance (année plus).

Cette production a engendré environ 75.000 T d'huiles d'olive et 90.000 T d'olives de table industrielles, soit une augmentation respective de l'ordre de 50% et 15% par rapport à la campagne précédente.

Pour ce qui est des exportations d'olives de table, les réalisations au titre de 2005 se sont situées autour de 60.000 T, soit une diminution de l'ordre de 19% par rapport à l'année 2004 (74.000 T). Les exportations d'huiles d'olive ont enregistré quant à elles des tonnages exceptionnels ayant atteint 31.000 T contre 25.000T en 2004. Ces résultats satisfaisants résultent essentiellement de l'accroissement de la demande enregistrée au niveau du marché international suite aux faibles performances de l'oléiculture espagnole.

S'agissant de la production oléicole prévisionnelle attendue pour la campagne 2006/07 (à partir de septembre 2006), elle serait équivalente à la campagne précédente, soit 750.000 T. Ce chiffre, pour lequel les zones oléicoles bénéficieraient de précipitations annuelles de 1.000 mm, est basé sur

disponibles jusqu'à présent, il ressort que la conjoncture commerciale caractérisée par des prix de vente relativement élevés, vécue la campagne précédente pour les produits oléicoles, sera maintenue, du moins au début de cette campagne et ce, dans l'attente d'informations plus précises sur l'évolution du marché mondial et le volume des récoltes attendus au niveau des grands pays producteurs notamment l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Tunisie, la Turquie et la Syrie.

4.2. Graines oléagineuses

Les superficies réalisées en tournesol au titre de la campagne 2005/06 ont atteint 29.000 ha en régression de 45 % par rapport à la campagne écoulee et ce, en raison des conditions climatiques du début de la campagne, favorables à l'installation massive des cultures automnales, particulièrement les céréales au détriment des cultures printanières dont le tournesol.

La production estimée s'élève à 33.000 T contre 35.000 T la campagne écoulee alors que la production collectable serait de l'ordre de 15 à 20.000T. Les rendements ont connu une très nette amélioration par rapport à ceux de l'année précédente passant ainsi de 6,8 qx/ha à plus de 11qx/ha, grâce à l'abondance et la régularité des précipitations qui ont caractérisé la campagne 2005/06. A l'instar de la campagne précédente, la COMAPRA assurera la collecte de la récolte au niveau de toutes les zones production au prix soutenu par l'Etat de 400 Dh/ql.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que dans le cadre de la relance de la culture du carthame, des parcelles de démonstration ont été réalisées pour la deuxième année consécutive chez les agriculteurs au niveau des principales régions présentant un potentiel de production.

5. Fruits et Légumes

5.1. Primeurs

Les superficies réservées aux cultures maraîchères de primeurs au cours de la campagne 2005/06 ont porté sur 29.500 Ha enregistrant une légère hausse de 3% par rapport à la campagne précédente (28.500 Ha).

La production s'élève à 1,4 millions tonnes, soit une augmentation de près de 8% par rapport à celle de la campagne 2004/05. Les exportations ont atteint 574.000 tonnes enregistrant une augmentation de près de 7% par rapport à la campagne précédente. Toutefois, la situation des primeurs varie selon les espèces tant en matière de superficie qu'en matière d'exportation.

En effet, les superficies globales de tomates réalisées au cours de cette campagne sont de 6.200 Ha, soit une hausse de près de 1% par rapport à la campagne dernière, cependant la tomate sous serre avec 4.350 Ha a enregistré une extension de 7% au

détriment de la tomate de plein champ qui a accusé une régression de 23% (1.700 Ha contre 2.200 Ha en 2004/05).

Sur le plan phytosanitaire, les attaques du TYLCV au cours de cette campagne ont beaucoup régressé grâce à la maîtrise progressive des techniques de lutte contre la maladie, notamment l'utilisation du filet insect-proof en culture sous serre et l'utilisation des variétés tolérantes en plein champ.

La production totale de la tomate est de l'ordre de 698.000 T dont 620.000 T issues de la tomate sous serre et 78.000 T de celle de plein champ enregistrant une hausse de 11% par rapport à la campagne précédente (627.000 T).

Les exportations globales de tomates ont enregistré une hausse de 1% (238.500 T contre 236.000 T en 2004/05).

La superficie réservée à la pomme de terre est de 7.000 Ha, soit le même niveau que la campagne précédente. La production est de l'ordre de 130.000 T. Cependant, les exportations ont accusé une régression de 28% en atteignant 32.400 T contre 45.000 T en 2004/05. Ces exportations demeurent en deçà des potentialités marocaines et des tonnages déjà réalisés : 125.000 T et 97.000 T réalisés respectivement en 1990/91 et 1994/95 et du contingent accordé au Maroc dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE qui atteint 127.200 T au cours de cette campagne.

En revanche, les légumes et fruits divers prennent de plus en plus d'importance, confirmant ainsi la volonté des opérateurs pour la diversification des cultures d'exportation tout en se focalisant sur les cultures de haute valeur ajoutée. Cette tendance est illustrée par l'accroissement notable des exportations qui sont passées de 115.000 T durant le quinquennat 1999-2003 à 256.000 T au cours de la campagne 2004/05 pour atteindre 303.000 au cours de cette campagne. Les principaux produits exportés sont les haricots (102.000 T), les poivrons-piments (46.000 T), les courgettes (48.000 T), les melons (45.000 T) et les fraises (22.000 T).

5.2. Agrumes

La production d'agrumes réalisée au cours la campagne 2005/06 est de l'ordre de 1.350.000 T, soit une amélioration de 3% par rapport à la campagne précédente (1.314.000 T) et de près de 12% par rapport à la production annuelle moyenne du dernier quinquennat (1.200.000 T).

Au niveau régional, les hausses enregistrées ont concerné les régions de Souss Massa et de la Moulouya.

Les exportations d'agrumes ont atteint 540.000 T enregistrant une augmentation de 10% par rapport à la campagne 2004/05. Cette augmentation a touché aussi bien les

oranges (162.000 T contre 126.000 T) que les petits fruits (276.000T contre 236.000T).

Toutefois, les variétés d'oranges Navel et Nour ont accusé une baisse respective de 41% et 24% et ce en raison de la demande du marché intérieur plus rémunérateur.

6. Palmier dattier

La production nationale de dattes attendue cette campagne est estimée à près de 50.000 T, dénotant une baisse de près de 22% par rapport à la campagne précédente (64.000 T) et d'environ 10% par rapport à la moyenne de la période 2002-2005 (55.000 T). Ce résultat découle principalement des faibles performances obtenues au niveau de la palmeraie de Zagora qui a souffert du déficit hydrique ainsi que de l'incidence des intempéries enregistrées au cours du mois de Juillet dans la région du Tafilalet.

A noter, cependant, que cette contre-performance n'aura pas d'incidence significative sur l'approvisionnement du marché local en cette denrée essentielle notamment durant le mois de Ramadan, étant donné que l'avènement de ce mois sacré coïncide cette année avec la période de cueillette de ce fruit ce qui contribuera à assurer une offre suffisante à même de satisfaire la demande tant sur le plan quantitatif que qualitatif.